MRC DE ROUVILLE

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC de Rouville prête à accueillir ses premiers visiteurs au nouvel écocentre à Saint-Césaire

Marieville, le 22 mars 2021 – La MRC de Rouville désire annoncer l'ouverture officielle le 8 avril prochain de son écocentre satellite situé à Saint-Césaire. Ce deuxième écocentre à ouvrir en moins de six mois sur le territoire de la MRC de Rouville permettra de compléter l'offre de service à la population localisée dans le secteur Est de la MRC. Ainsi, moins de kilométrage sera parcouru afin de se départir des matières de façon écoresponsable.

L'écocentre situé à Saint-Césaire possède un site d'une superficie plus petite que celui situé à Marieville, environ 6 500 mètres carrés comparativement aux 14 600 mètres carrés de Marieville. Malgré cette différence de superficie, les deux sites sont dotés de plateformes comportant des conteneurs et des aires de déchargement et les mêmes matières y sont acceptées. Les horaires sont toutefois différents. L'écocentre satellite sera ouvert du jeudi au samedi entre 9 h et 17 h jusqu'au 30 octobre prochain et sera ensuite fermé pour la saison hivernale. Pour sa part, l'écocentre principal situé à Marieville est ouvert à l'année, mais avec des heures réduites d'ouverture durant l'hiver. Pour obtenir de plus amples informations sur ces deux sites, que ce soit sur les différentes consignes en lien avec votre visite à l'écocentre ou pour connaître les heures d'ouverture, vous êtes invités à vous référer à votre guide de tri ainsi qu'au site Internet de l'organisation au www.mrcrouville.qc.ca/info-collectes. Pour toute autre question, communiquez avec la ligne Info-collectes au 450 693-2ECO (2326) ou au 1 833 693-2ECO (2326) ou par courriel à infocollectes@mrcrouville.qc.ca.

Sachez que l'emplacement de l'écocentre satellite, situé au 275 de la route 112 à Saint-Césaire, offre un meilleur accès en arrivant par Saint-Paul-d'Abbotsford. En effet, l'endroit situé aux abords de la route 112 ne possède aucune voie favorisant un virage à gauche pour entrer sur le site pour un véhicule en provenance de Saint-Césaire. À cet effet, la MRC de Rouville rappelle à sa population d'être vigilante et de respecter la réglementation en vigueur tout comme l'on doit porter une attention particulière aux règles émises par le Code de la sécurité routière concernant les déplacements avec une remorque.

Citation

« Il s'agit d'une réalisation importante dans le cadre de notre Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020 (PGMR) » a souligné le préfet de la MRC de Rouville M. Jacques Ladouceur. « Nous avons eu plus de 5 000 visites au cours des derniers mois à l'écocentre principal situé à Marieville, c'est bien au-delà de l'objectif de départ. Cela démontre l'intérêt et la pertinence d'offrir un tel service à notre population. Espérons avoir un départ tout aussi fulgurant pour notre écocentre situé à Saint-Césaire, l'équipe est prête! ».

-30-

Source :
Geneviève Désautels
Coordonnatrice aux communications
450 460-2127, poste 328
gdesautels@mrcrouville.qc.ca

Information :
Nancy Beaulieu
Responsable des écocentres
450 460-2127 poste 702
nbeaulieu@mrcrouville.qc.ca